



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Don d'organes

Question orale n° 633

### Texte de la question

Mme Marie Lebec appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur le nombre encore trop élevé de décès parmi les personnes en attente d'une greffe. Environ 74 % des Français se déclarent favorables au don d'organes après leur décès. Pourtant, lorsque les volontés du défunt ne sont pas connues et que la famille est sollicitée en plein deuil, le taux de refus atteint encore 37 % au niveau national en 2025 et dépasse les 50 % dans la région de Mme la députée, l'Île-de-France. Cet écart a des conséquences dramatiques, 966 patients sont décédés l'année dernière alors qu'ils figuraient sur la liste nationale d'attente de greffe. La plateforme Mon espace santé constitue un formidable outil où les Français pourraient indiquer leur statut de donneur. Les professionnels de santé pourraient ainsi, au moment du constat du décès, connaître directement les volontés exprimées du défunt, sans avoir à questionner la famille en deuil. Informer les Français sur le don d'organes et leur offrir un moyen simple d'enregistrer leur consentement est une politique publique ne nécessitant pas de modification législative et avec un impact immédiat. Elle pourrait sauver plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de vies, chaque année en réduisant les refus familiaux et en augmentant le nombre de greffons disponibles. Ainsi, elle lui demande les mesures qu'elle compte mettre en œuvre pour renforcer l'information et la sensibilisation de la population au don d'organes et pour promouvoir l'utilisation de Mon espace santé comme vecteur d'expression claire des volontés.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie Lebec](#)

**Circonscription :** Yvelines (4<sup>e</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 633

**Rubrique :** Sang et organes humains

**Ministère interrogé :** Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

**Ministère attributaire :** Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 mars 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [17 mars 2026](#)